



APPEL À PROJETS
**Spectacle de sensibilisation
à la musique classique**
Tout public

©MarcRoger

Dans le cadre de la 25ème édition de La Folle Journée, le Fonds de Dotation pour le Développement Culturel et l'Accoord (cf. page suivante pour une description de ces acteurs) souhaitent proposer aux nantaises et nantais un spectacle de sensibilisation leur permettant d'appréhender plus facilement la programmation et la thématique du festival et, plus largement, de découvrir la musique classique à travers une proposition originale et de qualité.

Cahier des charges

Cet appel à projets concerne un spectacle de sensibilisation à la musique classique lié à la thématique de l'édition 2019 de La Folle Journée, "Carnets de voyage" (cf. page suivante). Le projet doit comporter la présence de musiciens sur scène ; la dimension musicale est primordiale mais peut être associée à d'autres disciplines artistiques.

Le projet peut comprendre deux phases distinctes : une résidence artistique (répétition d'un spectacle ou création) et une série de représentations publiques. Pour ce faire, l'Accoord mettra à disposition des locaux de résidence au sein de ses équipements (centres socioculturels et maisons de quartier) entre novembre 2018 et janvier 2019. Cette phase de résidence doit comporter des moments d'implication du public, soit dans le cadre d'une participation des usagers des équipements au spectacle, soit dans celui de sorties de résidence ou d'ateliers.

À la suite de cette première phase, le(s) porteur(s) de projet présentera(ont) un spectacle de sensibilisation d'environ 45 minutes quelques jours avant La Folle Journée, à la fin du mois de janvier 2019, dans plusieurs équipements de l'Accoord en journée et en soirée, en semaine et le week-end. Ce spectacle doit être accessible à toutes et tous, dès 7 ans. Les publics invités aux représentations sont très diversifiés (scolaires, usagers des équipements de l'Accoord, habitantes et habitants de Nantes et sa Métropole, centres de loisirs, personnes âgées dépendantes, personnes en situation de handicap...) ; aussi, une attention particulière sera portée à l'accessibilité du spectacle.

LES CO-PRODUCTEURS ET LA FOLLE JOURNÉE

L'Accoord

L'Accoord a pour objet de développer l'action éducative, sociale et culturelle pendant le temps libre, sur le territoire de la Ville de Nantes. Elle se donne pour but l'épanouissement de la personne par l'acquisition de son autonomie et par le développement du lien social. L'association gère 19 centres socioculturels ainsi que les accueils de loisirs enfance et 11/15 ans à Nantes.

<https://www.accoord.fr>

Le Fonds de Dotation

pour le Développement Culturel

Créé en 2010 par la Ville de Nantes et la SAEM La Folle Journée, le Fonds de Dotation pour le Développement Culturel a pour objectif de faire découvrir ou redécouvrir la musique classique au plus grand nombre à travers un riche programme d'action culturelle. Ses projets sont répartis autour de trois axes :

- l'accompagnement à la pratique musicale et à la sensibilisation de tous les publics ;
- le développement d'une politique de tarification adaptée à toutes et tous, La Folle Journée Solidaire ;
- le soutien à l'émergence artistique.

<http://follejournee.fr/fr/page/fonds-de-dotation>

La 25ème édition de La Folle Journée

Festival unique en son genre, La Folle Journée de Nantes mène la musique classique hors des sentiers battus. Artistes internationaux, jeunes talents et amateurs s'y rencontrent pour offrir un large panorama de musique baroque, romantique et contemporaine en rapport avec une thématique renouvelée chaque année. À chaque édition, plus de 140 000 billets sont délivrés pour assister aux 250 concerts de 45 minutes donnés par près de 2 000 artistes à La Cité des Congrès de Nantes, au lieu unique, ainsi que dans plusieurs autres lieux de la Métropole nantaise. Le public est alors invité à construire son propre parcours musical, à son rythme, selon ses envies et ses centres d'intérêt.

La 25ème édition de La Folle Journée se tiendra du 30 janvier au 3 février 2019 autour de la thématique "Carnets de voyage" (cf. site Internet de La Folle Journée pour plus d'informations sur la thématique).

Critères de sélection

- Qualité artistique de la proposition
- Adaptation aux publics ciblés et aux territoires
- Ouverture de la résidence au public et/ou dimension participative des représentations
- Respect du calendrier
- Faisabilité financière et technique du projet, facilité de montage et démontage (budget à joindre au dossier - 8 représentations envisagées sur 4 journées)

Processus de sélection

Envoi des candidatures (note d'intention, présentation et CV du ou des porteurs de projet, budget prévisionnel) :

par mail à fonds-dotation@follejournee.fr

Avant le vendredi 12 octobre 2018

Après étude des dossiers, un comité de pilotage se réunira pour sélectionner les propositions les plus pertinentes et éventuellement convier leur(s) porteur(s) à une présentation orale du projet. Les réponses définitives seront rendues à la fin du mois d'octobre 2018. La résidence artistique pourra ensuite commencer le plus rapidement possible, pour une présentation finale du spectacle à la fin du mois de janvier 2019.